



SNEP-FSU
Mayotte



Intervention SNEP-FSU AG UNSS de rentrée

du 02 septembre 2020

Au nom du SNEP, nous remercions M. le Recteur, M. le Président du Conseil départementale et les Présidents d'AS chefs d'établissement de leur présence qui témoigne de l'intérêt qu'ils portent à la pratique sportive de nos élèves dans le cadre du sport scolaire du mercredi après-midi.

A Mayotte, le bureau du SNEP est composé de 4 Co-secrétaires répartis sur plusieurs domaines mentionnés sur notre site SnepfsuMayotte.net.

- MARTINE MACIOCIA du LPO PT
- ALAN MASSON du collège de Tsigoni
- ERIC GROSGER du Lycée de DEMBENI
- PAUL VANWEYDEVELD du LPO PT

Le SNEP-FSU MAYOTTE tient à souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent notre département ainsi qu'au deux Directeurs UNSS de cette année

Lors de l'AG de rentrée de l'année précédente, nous avons attiré l'attention des responsables sur 3 points

- Le respect des 3H d'AS du mercredi après midi pour tous les professeurs d'EPS
- La possibilité pour tous les élèves de pratiquer le sport scolaire le mercredi après midi grâce à une organisation des EDT optimale. De plus pas de cours d'EPS, pas d'option et pas de section sportive dans ce créneau horaire.
- La difficulté pour les AS d'assurer sa cotisation à l'UNSS. Notamment le prix du forfait au regard au prix dérisoire demandé aux élèves pour l'achat de leur licence. Deux réponse avaient pu être apportées :
 - Une petite partie du financement des AS pris en charge dans le budget de l'établissement grâce à la bonne volonté de quelques CE.
 - La possibilité de faire appel à l'action sociale de l'établissement pour les parents d'élèves sans revenu
 - L'accompagnement de l'UNSS auprès des AS dans le cadre des appels à projet de développement et de solidarité.

L'année 2019-2020 a été écourtée en raison des 2 mois de confinement stricte, puis en juin avec un encadrement limité et non sportif. Il y a eu six mois sans normalité sportive et sans pratique de l'EPS au regard de ses objectifs sociaux.

Aujourd'hui Sur le plan **LOCAL**

Nous attirons l'attention des responsables ici présents sur les 5 points suivants :

- Le problème des transports d'élèves du mercredi après midi

- La violence de rue dans certaines zones où nos élèves se déplacent pour les rencontres UNSS
- Le manque de structures sportives limitant l'offre d'activités sportives
- La difficulté des établissements de libérer le mercredi après-midi dans l'EDT de nos élèves et de manière très importante dans les lycées.
- Enfin, nous sommes étonnés d'apprendre que les gymnases sont fermés en ce début d'année alors que nous avons repris nos cours d'EPS dans le respect du dernier protocole sanitaire dédié à l'EPS.

Au niveau national

Le Budget

Pour la 1^{ère} fois le budget prévisionnel a été voté avant le bilan de l'exercice financier de l'année précédente. L'UNSS a proposé **d'augmenter la licence au 1^{er} sept 2020** ce que le SNEP a refusé, ainsi que les élus des AS.

Pour finir l'UNSS et le MEN ont suivi la demande du SNEP-FSU en annulant l'augmentation !!

Pour mémoire, le SNEP-FSU porte depuis plusieurs années, le mandat suivant :

- Possibilité chaque année pour les AS qui en feraient la demande de passer du contrat normal au contrat accompagné et inversement, ou encore d'acheter des licences individuelles.
- L'abaissement du paramètre de calcul du contrat pour les LP de 18€ à 16€.

Le 2S2C

Quelques mots sur le rapport, en juillet 2020, de la mission flash parlementaire sur 2S2C :

- Seules 8 % des communes ont participé au dispositif et 2,5% des élèves du premier degré. C'est encore plus faible dans le second degré. Le rapport se penche essentiellement sur le premier degré ;
- La fracture territoriale s'amplifierait avec un tel dispositif : les petites communes rurales ont eu plus de difficultés à mettre en place le 2S2C, à la fois par manque de locaux disponibles, mais aussi par manque de moyens humains ;
- Le 2S2C ne peut pas empiéter sur le temps scolaire.
- Les quelques équipements sportifs sont déjà saturés. Ça fait longtemps que le SNEP-FSU demande un plan de construction d'équipements et des zones d'ombre et l'accès facile à l'eau !

Le Snep ne comprend pas

- pourquoi le ministère s'obstine à maintenir le 2S2C alors que ce dispositif était transitoire et ne concernait que la période de déconfinement.
- Pourquoi le ministère ne s'appuie pas sur ce qui existe déjà dans le cadre du sport scolaire et dont l'encadrement est de très grande qualité
- Pourquoi le ministère prône, dans le cadre des 2S2C, le temps périscolaire alors que le recrutement est pratiqué dans le cadre scolaire. Nous rappelons que le mercredi après-midi qui n'est normalement pas un temps scolaire est dédié au sport scolaire encadré par les professeurs d'EPS.

Pour cette raison Le snepsu de Mayotte présente un carton rouge au ministre

Bonne rentrée à tous et toutes !!